

Producteur

CHRYSO SAS
7 rue de l'Europe
45300 SERMAISES DU LOIRET France
Tél. 00 33 2 38 34 58 00
En cas d'urgence : ORFILA : 01.45.42.59.59

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identification du produit : Liquide.
Identification de la société : Voir producteur.
Nom commercial : CHRYSO®Air G 100.
Type de produit : Adjuvant pour béton et mortier.
Usage : Industriel.

2. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- * Nature chimique : Solution aqueuse à base de tensio-actifs.
- * Ce produit n'est pas considéré comme dangereux mais contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS / No CE / Numéro index	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Diéthanolamide de Coprah</u>	: < 5 %	8051-30-7 / 232-483-0 / -----	Xi	38-41
<u>Alkène sulfonate de sodium</u>	: < 5 %	68439-57-6 / 270-407-8 / -----	Xi	38-41

3. Identification des dangers

Symptômes liés à l'utilisation

- * - Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
- * - Contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.
- * - Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement légèrement irritant.
- Ingestion : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

4. Mesures de premiers secours

Premiers secours

- * - Inhalation : Faire respirer de l'air frais. En cas de malaise consulter un médecin.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Consulter un médecin si l'irritation se développe.
- * - Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur, les clignements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- * - Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR. Consulter un médecin si une indisposition se développe.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- * - Agents d'extinction appropriés : Mousse. Poudre.
- Agents d'extinction non appropriés : Eau.
- Protection contre l'incendie : Porter un équipement de protection adéquat.
Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

- Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
- * Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

7. Manipulation et stockage

- Stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, nettoyer la peau et les vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle



- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- * - Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques de matériau type nitrile.
- * - Protection de la peau : Porter des manches longues, vêtements couvrants.
- * - Protection des yeux : Lunettes de sécurité.
- Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local.
- * Limites d'exposition professionnelle : Non concerné.

9. Propriétés physiques et chimiques

- Etat physique à 20 °C : Liquide.
- Couleur : Jaune.
- Odeur : Caractéristique.
- pH : 7
- Densité : 1
- Solubilité dans l'eau : Complète.

10. Stabilité et réactivité

- Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.
- Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

11. Informations toxicologiques

- * Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : Alkène sulfonate de sodium : > 2000 mg/kg.
Diéthanolamide de Coprah : > 2000 mg/kg.

12. Informations écologiques

CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : Aucune donnée disponible.

13. Mesures relatives à l'élimination

Généralités : Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer le produit conformément aux réglementations locales. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

14. Informations relatives au transport

Information générale : Non classifié.

* - IMDG-Pollution marine : Non.

15. Informations réglementaires

- Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

16. Autres informations

Texte des Phrases R du § 2 : R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.

Utilisations recommandées et restrictions: Voir fiche technique pour des informations détaillées.

Autres données : Les modifications par rapport à la version précédente sont signalées par le signe * devant les rubriques concernées.

Date d'impression : 17 / 1 / 2007

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2004/73/CE de la Commission de la CEE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document